

## AVIS AU PUBLIC

### COMMUNE DE SIX FOURS LES PLAGES

**Enquête publique relative au transfert d'office des voies et équipements annexes dans le domaine public communal des voies privées ouvertes à la circulation du public dénommées « Montée de l'Oratoire et la voie de jonction Rue de la Colline à l'Avenue Clair Ginet » à SIX FOURS LES PLAGES**

Par arrêté municipal n° 9860 en date du 23 mai 2017

Le Député-Maire de la Commune de SIX FOURS LES PLAGES a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le transfert d'office des voies et équipements annexes dans le domaine public communal des voies privées ouvertes à la circulation du public dénommées « Montée de l'Oratoire et la voie de jonction Rue de la Colline à l'Avenue Clair Ginet » à SIX FOURS LES PLAGES.

A cet effet

Madame Gisèle FERNANDEZ-BOLARD, domiciliée 242 Avenue des Mimosas 83230 BORMES LES MIMOSAS a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur par la commune.

L'enquête se déroulera à la Mairie de SIX FOURS LES PLAGES – Direction Générale des Services Techniques -2ème étage – bureau 206 – Place du 18 juin 1940 83140 SIX FOURS LES PLAGES – **du lundi 19 juin 2017 au lundi 3 juillet 2017 inclus** (samedis, dimanches et jours fériés exceptés) de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 16h30.

Madame le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie, salle du Conseil Municipal, les jours suivants:

- le lundi 19 juin 2017 de 9 heures à 12 heures
- le mercredi 28 juin 2017 de 9 heures à 12 heures
- le lundi 3 juillet 2017 de 13 heures 30 à 16 heures 30

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public peuvent être adressées au Commissaire Enquêteur sur l'adresse suivante: [enquete.oratoire@mairie-six-fours.fr](mailto:enquete.oratoire@mairie-six-fours.fr) et pourront être enregistrées sur le registre d'enquête déposé en Mairie (Direction Générale des Services Techniques -2ème étage – bureau 206 – Place du 18 juin 1940 83140 SIX FOURS LES PLAGES).

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur pourront être consultés à la Mairie à l'issue de l'enquête.

Jean-Sébastien VIALATTE  
Député-Maire de SIX FOURS LES PLAGES  
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération  
Toulon Provence Méditerranée

